

En France

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/en_france-fr-62e54325-5d25-4ab1-b7ba-7a6359e05e56.html

Date de dernière mise à jour: 03/08/2016



En France

Après que l'assemblée de l'Union française a accepté les traités par 100 voix contre 43 le 25 juin 1957, l'Assemblée nationale examine à son tour les traités du 2 au 6 juillet et le 9 juillet. Les débats portent essentiellement sur deux questions: comment l'économie française va-t-elle s'adapter à la nouvelle concurrence née du Marché commun et les garanties réclamées précédemment par les parlementaires figurent-elles bien dans les traités? Mais à la surprise générale, les discussions se déroulent dans une relative indifférence. Si bien que le 9 juillet, l'Assemblée nationale ratifie le traité CEE par 342 voix contre 234. Le traité Euratom est quant à lui adopté par 332 voix contre 240. Le 24 juillet, le Conseil de la République vote sur l'ensemble des traités par 219 voix contre 68. Les résultats démontrent l'ampleur du changement opéré dans l'opinion publique depuis le rejet, trois ans plus tôt, par l'Assemblée nationale du traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).

- [Caricature sur la signature des traités de Rome \(4 avril 1957\)](#)
- [Euratom \(Pathé Journal, 5 juillet 1957\)](#)
- [«Euratom et Marché commun menacent gravement la France» dans L'Humanité \(25 mars 1957\)](#)
- [Interview de Jean-François Deniau: la portée économique et politique des traités de Rome \(Bruxelles, 26 mars 1997\)](#)
- [Interview de Jean François-Poncet: la position des milieux industriels et agricoles français \(Paris, 16 mars 2007\)](#)